

*Pour diffusion immédiate*

## **La Ville de Coteau-du-Lac n'effectue aucun déversement d'eaux usées dans le fleuve actuellement**

**Coteau-du-Lac, 15 juillet 2024** - La Ville de Coteau-du-Lac tient à apporter des clarifications importantes concernant les informations publiées par certains médias vendredi dernier au sujet de la station de pompage d'eaux usées principale, Blanchard. Nous tenons à préciser que, bien que des réparations soient nécessaires dans les prochains jours pour la tuyauterie de notre station, nous ne procédons à aucun déversement d'eaux usées dans le fleuve actuellement. La totalité est pompée vers notre usine de traitement située dans le parc industriel. Les travaux de réparation sont prévus pour ce mercredi, et notre équipe met en place une procédure pour limiter au maximum toute période de débordement.

Concernant le nombre de débordements au fleuve, nous tenons à rassurer les citoyens que nous respectons les règles imposées par le ministère de l'environnement. Les informations provenant de la Fondation Rivières nécessitent des précisions, car elles totalisent l'ensemble des débordements de la ville de Coteau-du-Lac ainsi que ceux de la Municipalité des Coteaux. La raison vient du fait qu'avant juillet 2022, 4 stations de pompage appartenaient à la Régie d'assainissement des Coteaux dont Blanchard de Coteau-du-Lac et 3 autres stations de la Municipalité des Coteaux. En ce qui concerne exclusivement Coteau-du-Lac, l'article mentionne à tort que nous avons eu plus de 2 600 débordements dans le fleuve entre 2017 et 2022. Le nombre réel enregistrés pendant cette période est de 363, toujours en conformité avec les normes en vigueur.

Nous voulons rappeler que lors d'un débordement, habituellement causé par de fortes pluies, les stations fonctionnent toujours à pleine capacité vers l'usine d'épuration, c'est donc l'excédent d'eau qui passe par les ouvrages de surverse. Nous nous engageons à réduire au maximum les périodes de surverse, mais cela nécessite l'élimination des connexions illicites sur les réseaux d'égout et la mise en place de conduites pluviales séparées pour chaque rue de la ville, ce qui représente un investissement considérable.

Pour l'année 2024, nous avons enregistré jusqu'à présent seulement 5 débordements pour l'ensemble de nos stations de pompage, en totale conformité avec les règlements.

Il est important de noter que la station de pompage Blanchard, datant de 1995, nécessite une rénovation complète dans les mois à venir. Le processus de réfection est déjà en cours et le rapport final a été récemment soumis par les ingénieurs. Nous allons maintenant commencer l'élaboration des plans et devis et procéder au lancement d'appels d'offres pour les travaux de rénovation majeurs. Ces travaux toucheront non seulement la station de pompage principale Blanchard, mais aussi une grande partie des chambres de

contrôle de la conduite de refoulement menant à l'usine d'épuration. Nous prévoyons également des travaux à la station le Soulangeois, qui sera raccordé à cette même conduite de refoulement.

La rénovation des stations raccordées à la conduite de refoulement se déroulera en trois phases :

**Première phase** : Réfection de la station principale Blanchard et de la station le Soulangeois, évaluée à environ 4 millions.

**Deuxième phase** : Réfection des chambres des purgeurs d'air et de contrôle sur la conduite de refoulement, évaluée à environ 1.4 million.

**Troisième phase** : Raccordement et réfection de la station 201-338, estimée à environ 2 millions.

Les deux premières phases sont prévues pour 2025, tandis que la dernière phase est envisagée pour 2026. Nous profiterons de ces travaux pour ajouter des génératrices aux stations afin de réduire davantage les déversements en cas de pannes électriques.

Enfin, nous souhaitons assurer aux citoyennes et citoyens que la ville est pleinement engagée dans le respect des normes et planifie soigneusement ses projets de réfection pour minimiser les débordements futurs. Nous veillerons à ce que les travaux soient non seulement conformes aux normes actuelles, mais aussi à celles à venir.

Si vous avez des questions, nous vous invitons à transmettre un courriel à [communications@coteau-du-lac.com](mailto:communications@coteau-du-lac.com) ou contacter l'hôtel de ville au 450-763-5822.

-30-

**Contact :**

Marie-Pier Leduc – Conseillère aux communications  
Ville de Coteau-du-Lac  
450 763-5822, poste 268  
[communications@coteau-du-lac.com](mailto:communications@coteau-du-lac.com)